

Rapport de gestion

1. Énoncés prospectifs	2
2. Indicateurs de performance financière clés	4
3. Résultats d'exploitation consolidés	5
4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter	12
4.1 Secteur Vente au détail	12
4.2 Secteur Services financiers	16
5. Situation de trésorerie et sources de financement	17
5.1 Flux de trésorerie	17
5.2 Situation de trésorerie et structure du capital	20
5.3 Composantes de la dette totale	21
5.4 Situation financière	22
5.5 Notations	23
5.6 Capital social	23
5.7 Arrangements hors bilan	25
6. Instruments financiers dérivés	25
7. Résultats par trimestre	26
8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière	27
9. Risques d'entreprise et gestion des risques	28
10. Perspectives	28
11. Mesures financières non conformes aux PCGR	28
12. Informations supplémentaires	40

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2022 et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2021 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel de 2021 »).

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2022 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la fin du Rapport annuel de 2021 de la société.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 26 juillet 2022.

1. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires et la conjoncture économique. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 5, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 10, « Perspectives », et à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2021 et dans la notice annuelle 2021 de la société pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'incapacité de l'infrastructure de technologies de l'information (« TI ») de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni

de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;

- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service du personnel qualifié pour les principaux postes, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et les processus connexes;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises;
- la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur les affaires, les activités et la situation financière de la société, ainsi que sur les activités des fournisseurs, le comportement des consommateurs et l'économie en général;
- l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2021 de la société (pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

2. Indicateurs de performance financière clés¹⁾

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

Au 18 juin 2022 et au 19 juin 2021 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)
Chiffres consolidés :		
Augmentation des produits	2,9 %	4,5 %
Résultat d'exploitation	742 \$	752 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 499	1 371
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,7 %	11,0 %
Bénéfice net	428 \$	434 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	390	378
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	387	375
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	566	464
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,16 \$	1,09 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,69 \$	1,35 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	1 661 \$	2 112 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 245	1 635
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	517	953
Mesures financières :		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	2,5 x	2,7 x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	19,1 %	16,0 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	10,4 %	9,4 %
Secteur Vente au détail :		
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	0,9 %	(0,1) %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	5,6 %	9,6 %
Résultat d'exploitation	811 \$	708 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 962	3 793
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	31,4 %	30,9 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 445 \$	1 316 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,4 %	10,7 %
Secteur Services financiers :		
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	(86) \$	28 \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	12,8 %	12,9 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2,5 %	2,9 %

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

3. Résultats d'exploitation consolidés

Au 18 juin 2022 et au 19 juin 2021 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation	Variation	2022	2021	Variation	Variation
	(12 semaines)	(12 semaines)	(en \$)	(en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	(en \$)	(en %)
Produits	12 847 \$	12 491 \$	356 \$	2,9 %	25 109 \$	24 363 \$	746 \$	3,1 %
Résultat d'exploitation	742	752	(10)	(1,3) %	1 480	1 369	111	8,1 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 499	1 371	128	9,3 %	2 842	2 589	253	9,8 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,7 %	11,0 %			11,3 %	10,6 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	633 \$	614 \$	19 \$	3,1 %	1 264 \$	1 224 \$	40 \$	3,3 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	152	161	(9)	(5,6) %	294	321	(27)	(8,4) %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	152	161	(9)	(5,6) %	305	321	(16)	(5,0) %
Impôt sur le résultat	162	157	5	3,2 %	285	279	6	2,2 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	221	190	31	16,3 %	402	341	61	17,9 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ²⁾	26,7 %	26,6 %			26,7 %	26,7 %		
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	38 \$	56 \$	(18) \$	(32,1) %	71 \$	75 \$	(4) \$	(5,3) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	390 \$	378 \$	12 \$	3,2 %	830 \$	694 \$	136 \$	19,6 %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	387	375	12	3,2 %	824	688	136	19,8 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	566	464	102	22,0 %	1 025	856	169	19,7 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,16 \$	1,09 \$	0,07 \$	6,4 %	2,46 \$	1,99 \$	0,47 \$	23,6 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,69 \$	1,35 \$	0,34 \$	25,2 %	3,06 \$	2,48 \$	0,58 \$	23,4 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	334,4	342,9			335,5	345,3		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Loblaw a enregistré de solides résultats opérationnels et financiers en continuant à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail dans ses secteurs principaux tout en poursuivant ses initiatives de croissance et d'efficacités. La performance du secteur des pharmacies au détail a continué de donner lieu à une augmentation des marges dans leur ensemble, le chiffre d'affaires ayant bénéficié de la croissance enregistrée au sein des catégories de produit de l'avant du magasin dont les marges sont plus élevées. La tendance positive observée dans le secteur de l'alimentation au détail s'est poursuivie grâce aux bons résultats affichés par les magasins conventionnels de la société par rapport à ceux de même catégorie et à la croissance du chiffre d'affaires de ses bannières à escompte, témoignant de la vigueur des magasins de type « hard discount » No Frills^{MD} et Maxi^{MD} et de la marque contrôlée sans nom^{MD}, axée sur la valeur.

Le 19 juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC prévoit faire appel de cette décision.

Bien que la société croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre. La société estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif depuis la période initiale de réévaluation en 2009 jusqu'à la clôture du deuxième trimestre de 2022, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 387 millions de dollars (1,16 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2022, en hausse de 12 millions de dollars (0,07 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2021. Cette augmentation tient compte de l'amélioration de 102 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, laquelle a été en partie contrebalancée par la variation défavorable de 90 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 102 millions de dollars (0,30 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail par suite d'une hausse du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - l'incidence favorable des participations ne donnant pas le contrôle;
- facteur en partie contrebalancé par :
- la variation défavorable de 90 millions de dollars (0,27 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 86 millions de dollars (0,25 \$ par action ordinaire) de la charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
 - l'incidence défavorable de 10 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) des coûts de transaction liés à Lifemark Health Group;
 - la variation défavorable de 5 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- l'incidence favorable de 5 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence favorable de 3 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) du profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé au cours de l'exercice à l'étude.
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,04 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 566 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 102 millions de dollars, ou 22,0 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2021. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'est établi à 1,69 \$, ce qui représente une hausse de 0,34 \$, ou 25,2 %. Cette augmentation tient compte de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 824 millions de dollars (2,46 \$ par action ordinaire) pour l'exercice à ce jour, en hausse de 136 millions de dollars (0,47 \$ par action ordinaire), ou 19,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. Cette augmentation tient compte de l'amélioration de 169 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, laquelle a été en partie contrebalancée par la variation défavorable de 33 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 169 millions de dollars (0,49 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail par suite d'une hausse du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;

facteur en partie contrebalancé par :

- le recul enregistré par le secteur Services financiers en raison principalement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise plus importante a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à la reprise inscrite pour l'exercice à l'étude et au renversement de certaines taxes à la consommation comptabilisées au cours de l'exercice précédent.

facteurs en partie contrebalancés par

- la variation défavorable de 33 millions de dollars (0,11 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 86 millions de dollars (0,25 \$ par action ordinaire) de la charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
 - l'incidence défavorable de 12 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) des coûts de transaction liés à Lifemark Health Group;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- l'incidence favorable de 42 millions de dollars (0,13 \$ par action ordinaire) du recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited;
 - la variation favorable de 22 millions de dollars (0,06 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes.
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,09 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 1 025 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, ce qui représente une hausse de 169 millions de dollars, ou 19,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'est établi à 3,06 \$, ce qui représente une hausse de 0,58 \$, ou 23,4 %. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Produits

	Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)							
	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2022 (24 semaines)	2021 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	12 623 \$	12 282 \$	341 \$	2,8 %	24 668 \$	23 952 \$	716 \$	3,0 %
Services financiers	297	272	25	9,2 %	571	525	46	8,8 %
Consolidation et éliminations	(73)	(63)	(10)	(15,9)%	(130)	(114)	(16)	(14,0) %
Produits	12 847 \$	12 491 \$	356 \$	2,9 %	25 109 \$	24 363 \$	746 \$	3,1 %

Les produits ont augmenté de 356 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2021, pour s'établir à 12 847 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 341 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, qui s'explique par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et les produits provenant de Lifemark Health Group (« Lifemark ») depuis la date de l'acquisition. De plus, le chiffre d'affaires du secteur Services financiers a augmenté de 25 millions de dollars.

Pour l'exercice à ce jour, les produits ont augmenté de 746 millions de dollars, ou 3,1 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021, pour s'établir à 25 109 millions de dollars. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 716 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, qui s'explique par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et les produits provenant de Lifemark depuis la date de l'acquisition. De plus, le chiffre d'affaires du secteur Services financiers a augmenté de 46 millions de dollars.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a diminué de 10 millions de dollars, ou 1,3 %, au deuxième trimestre de 2022 comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2021, pour s'établir à 742 millions de dollars. Cette baisse rend compte de l'amélioration de 106 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, laquelle a été plus que contrebalancée par la variation défavorable d'éléments d'ajustement totalisant 116 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 106 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 facteur plus que contrebalancé par :
- la variation défavorable de 116 millions de dollars d'éléments d'ajustement est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 111 millions de dollars de la charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
 - l'incidence défavorable de 13 millions de dollars des coûts de transaction liés à Lifemark;
 - la variation défavorable de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence favorable de 8 millions de dollars des charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisées au cours de l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable de 4 millions de dollars du profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé au cours de l'exercice à l'étude.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation a augmenté de 111 millions de dollars, ou 8,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021, pour s'établir à 1 480 millions de dollars. Cette hausse du résultat d'exploitation rend compte de l'amélioration de 210 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, laquelle a été en partie contrebalancée par la variation favorable de certains éléments d'ajustement totalisant 99 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 210 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- facteur en partie contrebalancé par :
- le recul enregistré par le secteur Services financiers en raison essentiellement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise plus importante a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à la reprise inscrite pour l'exercice à l'étude et au renversement de certaines taxes à la consommation comptabilisées au cours de l'exercice précédent.

facteurs en partie contrebalancés par

- l'incidence défavorable de 99 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de certains éléments d'ajustement est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 111 millions de dollars de la charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
 - l'incidence défavorable de 16 millions de dollars des coûts de transaction liés à Lifemark;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- la variation favorable de 27 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes.

Montant ajusté du BAIIA²⁾

	Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)							
	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2022 (24 semaines)	2021 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	1 445 \$	1 316 \$	129 \$	9,8 %	2 730 \$	2 461 \$	269 \$	10,9 %
Services financiers	54	55	(1)	(1,8)%	112	128	(16)	(12,5)%
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 499 \$	1 371 \$	128 \$	9,3 %	2 842 \$	2 589 \$	253 \$	9,8 %

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 128 millions de dollars, ou 9,3 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2021, pour s'établir à 1 499 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022.

L'augmentation s'explique essentiellement par la hausse de 129 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail, partiellement contrebalancée par la diminution de 1 million de dollars observée au sein du secteur Services financiers.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 253 millions de dollars, ou 9,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021, pour s'établir à 2 842 millions de dollars. L'augmentation s'explique essentiellement par la hausse de 269 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail, partiellement contrebalancée par la diminution de 16 millions de dollars observée au sein du secteur Services financiers.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 19 millions de dollars, ou 3,1 %, comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2021, pour s'établir à 633 millions de dollars. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 1 264 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 40 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. La hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée au deuxième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de l'augmentation de l'amortissement des actifs liés aux TI et des actifs loués. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 114 millions de dollars (117 millions de dollars en 2021) et de 231 millions de dollars (234 millions de dollars en 2021) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark, respectivement.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont diminué de 9 millions de dollars, ou 5,6 %, comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2021, pour s'établir à 152 millions de dollars. Cette diminution découle essentiellement de la baisse des charges d'intérêts sur les obligations locatives et les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel et de la hausse des produits d'intérêts attribuable à l'augmentation des taux d'intérêt par rapport au deuxième trimestre de 2021. Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont diminué de 27 millions de dollars pour l'exercice à ce jour comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2021, pour s'établir à 294 millions de dollars. La diminution pour l'exercice à ce jour découle essentiellement des produits d'intérêts liés à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), de la baisse des charges d'intérêts sur les obligations locatives et les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel et de la hausse des produits d'intérêts attribuable à l'augmentation des taux d'intérêt par rapport à la période correspondante de 2021.

Impôt sur le résultat

Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022	2021		Variation (en %)	2022	2021		Variation (en %)
	(12 semaines)	(12 semaines)	Variation (en \$)		(24 semaines)	(24 semaines)	Variation (en \$)	
Impôt sur le résultat	162 \$	157 \$	5 \$	3,2 %	285 \$	279 \$	6 \$	2,2 %
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt	59	33	26	78,8 %	84	62	22	35,5 %
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	— %	33	—	33	100,0 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	221 \$	190 \$	31 \$	16,3 %	402 \$	341 \$	61 \$	17,9 %
Taux d'impôt effectif	27,4 %	26,6 %			24,0 %	26,6 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ²⁾	26,7 %	26,6 %			26,7 %	26,7 %		

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au deuxième trimestre de 2022 s'est établie à 162 millions de dollars (157 millions de dollars en 2021) et le taux d'impôt effectif, à 27,4 % (26,6 % en 2021). L'augmentation du taux d'impôt effectif découle essentiellement de l'incidence de certains éléments non déductibles. La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour l'exercice à ce jour s'est établie à 285 millions de dollars (279 millions de dollars en 2021) et le taux d'impôt effectif, à 24,0 % (26,6 % en 2021). La diminution du taux d'impôt effectif pour l'exercice à ce jour est essentiellement attribuable au recouvrement de l'impôt sur le résultat lié à Glenhuron au premier trimestre de 2022.

Le montant ajusté de la charge d'impôt⁽²⁾ pour le deuxième trimestre de 2022 s'est établi à 221 millions de dollars (190 millions de dollars en 2021) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif⁽²⁾, à 26,7 % (26,6 % en 2021). L'augmentation du montant ajusté du taux d'impôt effectif⁽²⁾ est surtout attribuable à l'incidence de certains éléments non déductibles. Le montant ajusté de la charge d'impôt⁽²⁾ s'est établi à 402 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (341 millions de dollars en 2021) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif⁽²⁾, à 26,7 % (26,7 % en 2021). Le montant ajusté du taux d'impôt effectif⁽²⁾ pour l'exercice à ce jour a été semblable à celui inscrit pour la période correspondante de 2021.

La société a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. En 2021, la Cour suprême du Canada (la « Cour suprême ») a statué en faveur de la société dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de cotisations reçus en lien avec cette affaire au cours du premier trimestre de 2022, la société a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment au cours de l'exercice, dont une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 38 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 18 millions de dollars, ou 32,1 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2021. Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 71 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 4 millions de dollars, ou 5,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la quote-part du résultat du secteur de l'alimentation au détail revenant aux franchisés de la société et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. Les diminutions en ce qui a trait aux participations ne donnant pas le contrôle est attribuable essentiellement à la baisse du résultat revenant aux franchisés.

4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin et les services de soins de santé, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale et il soutient le programme *PC Optimum*^{MC}. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme *PC Optimum*^{MC}, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

4.1 Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2022 (24 semaines)	2021 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	12 623 \$	12 282 \$	341 \$	2,8 %	24 668 \$	23 952 \$	716 \$	3,0 %
Résultat d'exploitation	811	708	103	14,5 %	1 501	1 261	240	19,0 %
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 962	3 793	169	4,5 %	7 705	7 326	379	5,2 %
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	31,4 %	30,9 %			31,2 %	30,6 %		
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 445 \$	1 316 \$	129 \$	9,8 %	2 730 \$	2 461 \$	269 \$	10,9 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,4 %	10,7 %			11,1 %	10,3 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	621 \$	603 \$	18 \$	3,0 %	1 242 \$	1 204 \$	38 \$	3,2 %

Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (24 semaines)	2021 (24 semaines)
	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	8 981 \$ 0,9 %	8 878 \$ (0,1)%	17 663 \$ 1,5 %	17 357 \$ — %
Secteur des pharmacies au détail	3 642 5,6 %	3 404 9,6 %	7 005 5,4 %	6 595 3,8 %
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	1 813 6,1 %	1 656 17,2 %	3 537 6,4 %	3 270 10,0 %
Produits de l'avant du magasin	1 829 5,2 %	1 748 3,6 %	3 468 4,5 %	3 325 (1,4) %

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 12 623 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en hausse de 341 millions de dollars, ou 2,8 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2021, en raison principalement des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,9 % (diminué de 0,1 % en 2021) au cours du trimestre :
 - la croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été modeste;
 - la croissance du chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance a été modeste;
 - l'indice des prix à la consommation calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 9,6 % (0,5 % en 2021), ce qui est essentiellement semblable à l'inflation interne du prix des aliments de la société;
 - la taille du panier d'épicerie a fléchi et l'achalandage en magasin a augmenté au cours du trimestre par rapport au deuxième trimestre de 2021;
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 5,6 % (9,6 % en 2021).
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 6,1 % (17,2 % en 2021). Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a bénéficié d'une augmentation des volumes de médicaments sur ordonnance pour maladies aiguës et chroniques attribuable à la reprise soutenue des activités économiques. Le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 2,3 % (1,9 % en 2021). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 2,3 % (0,3 % en 2021) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 3,6 % (15,9 % en 2021);
 - Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé tient compte de produits de 49 millions de dollars provenant de Lifemark depuis la date de l'acquisition. Les produits provenant de Lifemark sont exclus du chiffre d'affaires des magasins comparables;
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 5,2 % (3,6 % en 2021). Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a bénéficié de la reprise soutenue des activités économiques.

Au cours des 12 derniers mois, 12 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 17 les ont fermées, ce qui a fait en sorte que la superficie du secteur Vente au détail est demeurée à 71,2 millions de pieds carrés.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 716 millions de dollars, ou 3,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021, pour s'établir à 24 668 millions de dollars. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 306 millions de dollars, ou 1,8 %, pour l'exercice à ce jour, pour s'établir à 17 663 millions de dollars. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation a augmenté de 1,5 % (inchangé en 2021). Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 7 005 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 410 millions de dollars, ou 6,2 %. Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 5,4 % (3,8 % en 2021), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant augmenté de 6,4 % (10,0 % en 2021) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant affiché une hausse de 4,5 % (recul de 1,4 % en 2021). Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance tient compte de produits de 49 millions de dollars provenant de Lifemark depuis la date de l'acquisition. Les produits provenant de Lifemark sont exclus du chiffre d'affaires des magasins comparables.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation s'est établi à 811 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, ce qui représente une augmentation de 103 millions de dollars, ou 14,5 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2021. La hausse du résultat d'exploitation découle d'une amélioration de 108 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de la variation défavorable de 5 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 108 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable à l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
facteur en partie contrebalancé par :
- la variation défavorable de 5 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 13 millions de dollars des coûts de transaction liés à Lifemark;
 - la variation défavorable de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence favorable de 8 millions de dollars des charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisées au cours de l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable de 4 millions de dollars du profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé au cours de l'exercice à l'étude.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation s'est établi à 1 501 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 240 millions de dollars, ou 19,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. La hausse du résultat d'exploitation découle d'une amélioration de 228 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de la variation favorable de 12 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 228 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable à l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- la variation favorable de 12 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - la variation favorable de 27 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de 16 millions de dollars des coûts de transaction liés à Lifemark.

Montant ajusté de la marge brute²⁾ Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 3 962 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en hausse de 169 millions de dollars comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2021. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 31,4 %, en hausse de 50 points de base, en raison des variations favorables dans la composition du chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail. Les marges du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées stables.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 7 705 millions de dollars, en hausse de 379 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 31,2 %, en hausse de 60 points de base, en raison des variations favorables dans la composition du chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail. Les marges du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées stables.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 445 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en hausse de 129 millions de dollars par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2021. La hausse est attribuable à une augmentation favorable de 169 millions de dollars du montant ajusté de la marge brute²⁾, partiellement contrebalancée par une augmentation défavorable de 40 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont diminué de 30 points de base pour s'établir à 19,9 %. La diminution favorable de 30 points de base s'explique essentiellement par la baisse des charges liées à la COVID-19, partiellement contrebalancée par les coûts plus élevés découlant de la normalisation des charges à la suite des mesures de confinement.

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 269 millions de dollars pour l'exercice à ce jour comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021, pour s'établir à 2 730 millions de dollars. La hausse est attribuable à une augmentation de 379 millions de dollars du montant ajusté de la marge brute²⁾, partiellement contrebalancée par une augmentation défavorable de 110 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont diminué de 10 points de base pour s'établir à 20,2 %, soit une diminution favorable de 10 points de base qui s'explique essentiellement par la baisse des charges liées à la COVID-19, partiellement contrebalancée par les coûts plus élevés découlant de la normalisation des charges à la suite des mesures de confinement.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 621 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en hausse de 18 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2021. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 1 242 millions de dollars, en hausse de 38 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au deuxième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de l'augmentation des actifs liés aux TI et des biens loués. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au deuxième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement de 114 millions de dollars (117 millions de dollars en 2021) et de 231 millions de dollars (234 millions de dollars en 2021) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark, respectivement.

Lifemark Health Group Le 10 mai 2022, la société a acquis Lifemark pour 832 millions de dollars. Lifemark est le plus important fournisseur de services ambulatoires en matière de physiothérapie, de massothérapie, d'ergothérapie, de chiropratique, de santé mentale ainsi que d'autres services auxiliaires de réadaptation par l'entremise de plus de 300 cliniques au Canada. Lifemark a généré des produits de 49 millions de dollars et un bénéfice net négligeable depuis la date de l'acquisition. Le bénéfice net tient compte de l'amortissement de 3 millions de dollars lié aux immobilisations incorporelles acquises.

4.2 Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 18 juin 2022
et le 19 juin 2021
(en millions de dollars canadiens, sauf
indication contraire)

	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2022 (24 semaines)	2021 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	297 \$	272 \$	25 \$	9,2 %	571 \$	525 \$	46 \$	8,8 %
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	(86)	28	(114)	(407,1) %	(54)	76	(130)	(171,1) %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Au 18 juin 2022	Au 19 juin 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3 467 \$	3 015 \$	452 \$	15,0 %
Créances sur cartes de crédit	3 626	3 033	593	19,6 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	196	205	(9)	(4,4) %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	12,8 %	12,9 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2,5 %	2,9 %		

Produits Les produits se sont établis à 297 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, ce qui représente une augmentation de 25 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2021. Les produits se sont établis à 571 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, ce qui représente une augmentation de 46 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. L'augmentation au deuxième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour est attribuable surtout à ce qui suit :

- la hausse des produits d'intérêts et des frais liés aux cartes de crédit découlant de la normalisation des soldes des créances sur cartes de crédit;
 - l'augmentation des commissions d'interchange attribuable aux dépenses accrues des clients;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- la diminution du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*^{MC}.

Perte avant impôt sur le résultat La perte avant impôt sur le résultat s'est établie à 86 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 114 millions de dollars comparativement au bénéfice inscrit au deuxième trimestre de 2021. La diminution est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- une charge de 111 millions de dollars relative à une question en matière de taxes à la consommation;
 - l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise plus importante de 12 millions de dollars a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à la reprise de 4 millions de dollars inscrite pour le trimestre à l'étude;
 - la hausse des coûts d'acquisition de la clientèle;
 - l'augmentation des coûts du programme de fidélisation et des coûts d'exploitation;
 - l'augmentation des coûts liés aux TI;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- l'augmentation des produits dont il est question plus haut.

Pour l'exercice à ce jour, la perte avant impôt sur le résultat s'est établie à 54 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 130 millions de dollars comparativement au bénéfice inscrit pour la période correspondante de 2021. La diminution est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- une charge de 111 millions de dollars relative à une question en matière de taxes à la consommation;
- l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise plus importante de 32 millions de dollars a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à la reprise de 9 millions de dollars inscrite pour l'exercice à l'étude;
- le renversement, au cours de l'exercice précédent, de taxes à la consommation comptabilisées;
- l'augmentation des coûts du programme de fidélisation et des coûts d'exploitation;
- la hausse des coûts d'acquisition de la clientèle;
- la hausse des coûts liés aux TI;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation des produits dont il est question plus haut.

Le 19 juillet 2022, la Cour de l'impôt a rendu sa décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC prévoit faire appel de cette décision.

Bien que la société croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre. La société estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif depuis la période initiale de réévaluation en 2009 jusqu'à la clôture du deuxième trimestre de 2022, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Créances sur cartes de crédit Au 18 juin 2022, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 3 626 millions de dollars, en hausse de 593 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 19 juin 2021. Cette hausse découle essentiellement des dépenses accrues des clients, en partie contrebalancées par l'augmentation des taux de paiement. Le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 196 millions de dollars, en baisse de 9 millions de dollars comparativement au 19 juin 2021.

5. Situation de trésorerie et sources de financement

5.1 Flux de trésorerie

Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2022 (24 semaines)	2021 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 074 \$	1 549 \$	525 \$	33,9 %	1 976 \$	1 668 \$	308 \$	18,5 %
Entrées (sorties) nettes liées aux :								
Activités d'exploitation	1 245 \$	1 635 \$	(390) \$	(23,9) %	2 108 \$	2 487 \$	(379) \$	(15,2) %
Activités d'investissement	(621)	(241)	(380)	(157,7) %	(1 031)	(394)	(637)	(161,7) %
Activités de financement	(1 220)	(1 056)	(164)	(15,5) %	(1 576)	(1 875)	299	15,9 %
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)	1	(2)	(200,0) %	—	2	(2)	(100,0) %
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(597) \$	339 \$	(936) \$	(276,1) %	(499) \$	220 \$	(719) \$	(326,8) %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	1 477 \$	1 888 \$	(411) \$	(21,8) %	1 477 \$	1 888 \$	(411) \$	(21,8) %

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 245 millions de dollars, en baisse de 390 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2021. Cette diminution s'explique essentiellement par une variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et par la hausse des créances sur cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients, en partie contrebalancées par la baisse du montant net de l'impôt sur le résultat payé attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron et par l'accroissement du bénéfice en trésorerie.

Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 2 108 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en baisse de 379 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2021. Cette diminution s'explique essentiellement par une variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et par la hausse des créances sur cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients, en partie contrebalancées par l'accroissement du bénéfice en trésorerie et par la baisse du montant net de l'impôt sur le résultat payé attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 621 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en hausse de 380 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2021. Cette hausse est principalement attribuable à l'acquisition de Lifemark, en partie contrebalancée par la diminution des placements à court terme.

Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 1 031 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 637 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2021. Cette hausse découle essentiellement de l'acquisition de Lifemark, en partie contrebalancée par la diminution des placements à court terme.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

Au 18 juin 2022 et au 19 juin 2021 et pour les périodes closes à ces dates	2022 (24 semaines)	2021 (24 semaines)	Variation (en %)
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	34,9	35,4	(1,4) %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	17,3	16,9	2,4 %
Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés)	19,0	18,9	0,5 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	71,2	71,2	— %
Nombre de magasins détenus par la société	539	548	(1,6) %
Nombre de magasins franchisés	552	548	0,7 %
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 346	1 346	— %
Nombre total de magasins	2 437	2 442	(0,2) %
Biens immobiliers détenus par la société (en pourcentage)	7 %	7 %	
Biens immobiliers détenus par des franchisés (en pourcentage)	4 %	4 %	
Biens immobiliers détenus par les pharmaciens propriétaires (en pourcentage)	1 %	1 %	
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société	64 700	64 600	0,2 %
Magasins franchisés	31 300	30 800	1,6 %
Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	14 100	14 000	0,7 %

Dépenses d'investissement Au deuxième trimestre de 2022, la société a engagé des dépenses d'investissement de 302 millions de dollars, en hausse de 44 millions de dollars, ou 17,1 %, comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2021. Pour l'exercice à ce jour, la société a engagé des dépenses d'investissement de 488 millions de dollars, en hausse de 27 millions de dollars, ou 5,9 %, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2021.

Sorties nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 1 220 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en hausse de 164 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2021. Cette hausse s'explique principalement par le nombre plus élevé de rachats d'actions ordinaires, en partie contrebalancé par les remboursements nets plus élevés sur la dette à long terme au cours de l'exercice précédent et par une augmentation de la dette à court terme au cours de l'exercice à l'étude.

Pour l'exercice à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 1 576 millions de dollars, en baisse de 299 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2021. Cette baisse s'explique principalement par les remboursements nets plus élevés sur la dette à court terme et la dette à long terme au cours de l'exercice précédent, en partie contrebalancés par le nombre plus élevé de rachats d'actions ordinaires au cours de l'exercice à l'étude.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique 5.3, « Composantes de la dette totale ».

Flux de trésorerie disponibles²⁾

	2022 (12 semaines)				2021 (12 semaines)			
Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Chiffres consolidés
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 542 \$	(314) \$	17 \$	1 245 \$	1 666 \$	(50) \$	19 \$	1 635 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement	293	9	—	302	252	6	—	258
Intérêts payés	66	—	17	83	68	—	19	87
Paielements au titre de la location, montant net	343	—	—	343	337	—	—	337
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	840 \$	(323) \$	— \$	517 \$	1 009 \$	(56) \$	— \$	953 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

	2022 (24 semaines)				2021 (24 semaines)			
Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Chiffres consolidés
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	2 290 \$	(211) \$	29 \$	2 108 \$	\$ 2 247	207 \$	33 \$	2 487 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement	475	13	—	488	449	12	—	461
Intérêts payés	136	—	29	165	140	—	33	173
Paielements au titre de la location, montant net	625	—	—	625	612	—	—	612
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	1 054 \$	(224) \$	— \$	830 \$	\$ 1 046	195 \$	— \$	1 241 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Vente au détail se sont établis à 840 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en baisse de 169 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2021. Cette diminution s'explique essentiellement par la variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, en partie contrebalancée par l'augmentation du bénéfice en trésorerie et par la diminution du montant net de l'impôt sur le résultat payé attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à

Glenhuron. Les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Vente au détail se sont établis à 1 054 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 8 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. La hausse découle principalement de l'augmentation du bénéfice en trésorerie et de la diminution du montant net de l'impôt sur le résultat payé attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron, en partie contrebalancées par la variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Les dépenses d'investissement plus élevées ont également eu une incidence négative sur les flux de trésorerie disponibles²⁾ du secteur Vente au détail au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour comparativement à ceux inscrits pour les périodes correspondantes de 2021.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ affectés au secteur Services financiers se sont établis à 323 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en hausse de 267 millions de dollars comparativement au montant inscrit au deuxième trimestre de 2021. L'augmentation s'explique essentiellement par la hausse des créances sur cartes de crédit découlant des dépenses accrues des clients. Les flux de trésorerie disponibles²⁾ affectés au secteur Services financiers se sont établis à 224 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 419 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. La hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des créances sur cartes de crédit découlant des dépenses accrues des clients et par la hausse de l'impôt sur le résultat payé.

5.2 Situation de trésorerie et structure du capital

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

La Banque PC prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« Eagle ») et de certificats de placement garanti (« CPG »).

La société gère la structure de son capital en fonction de chacun de ses secteurs d'exploitation à présenter de manière à s'assurer que cette structure convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités. Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi, par secteur d'exploitation à présenter :

	Au 18 juin 2022			Au 19 juin 2021			Au 1 ^{er} janvier 2022		
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Dette bancaire	23 \$	— \$	23 \$	138 \$	— \$	138 \$	52 \$	— \$	52 \$
Dépôts à vue de clients	—	99	99	—	50	50	—	75	75
Dette à court terme	—	500	500	—	300	300	—	450	450
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	—	485	485	582	402	984	570	432	1 002
Dette à long terme	4 880	1 940	6 820	4 298	1 696	5 994	4 297	1 914	6 211
Certains autres passifs ⁱ⁾	153	—	153	115	—	115	131	—	131
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	5 056 \$	3 024 \$	8 080 \$	5 133 \$	2 448 \$	7 581 \$	5 050 \$	2 871 \$	7 921 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 387	—	1 387	1 345	—	1 345	1 297	—	1 297
Obligations locatives	7 530	—	7 530	7 443	—	7 443	7 542	—	7 542
Total de la dette, compte tenu du total des obligations locatives	13 973 \$	3 024 \$	16 997 \$	13 921 \$	2 448 \$	16 369 \$	13 889 \$	2 871 \$	16 760 \$

i) Au 18 juin 2022, le poste « Certains autres passifs » incluait des passifs financiers de 72 millions de dollars liés à la vente d'immeubles de commerce de détail à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (46 millions de dollars au 19 juin 2021; 57 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022).

Secteur Vente au détail La société gère la structure de son capital de manière à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société suit de près le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement.

	Au 18 juin 2022	Au 19 juin 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail	2,5 x	2,7 x	2,6 x

Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle au 18 juin 2022 a diminué comparativement à celui inscrit au 19 juin 2021 et au 1^{er} janvier 2022, en raison essentiellement de l'amélioration du montant ajusté du BAIIA²⁾ sur une base annuelle.

Banque le Choix du Président Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 18 juin 2022 et les a respectées tout au long du deuxième trimestre. La Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires applicables au 18 juin 2022 et les a respectées tout au long du deuxième trimestre.

5.3 Composantes de la dette totale

Débiteures Aucune débenture n'a été émise ou remboursée depuis le début de l'exercice 2022 et au cours du premier semestre de 2021.

Facilité de crédit engagée La société a une facilité de crédit engagée de 1,0 milliard de dollars accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 7 octobre 2023. Après la clôture du deuxième trimestre de 2022, la société a repoussé la date d'échéance au 15 juillet 2027, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées. Cette facilité de crédit engagée comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au 18 juin 2022, aucun prélèvement n'avait été effectué sur cette facilité (aucun prélèvement au 19 juin 2021 et au 1^{er} janvier 2022).

Fiducies de titrisation indépendantes La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

(en millions de dollars canadiens)	Au 18 juin 2022	Au 19 juin 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD}	1 350 \$	1 050 \$	1 350 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	500	300	450
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 850 \$	1 350 \$	1 800 \$

Au deuxième trimestre de 2022, *Eagle* a déposé un prospectus préalable de base simplifié qui permet l'émission éventuelle de billets d'au plus 1,25 milliard de dollars sur 25 mois.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 18 juin 2022 et s'y est conformée tout au long du premier semestre de 2022.

Fiducies de financement indépendantes Au 18 juin 2022, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 582 millions de dollars (582 millions de dollars au 19 juin 2021; 570 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes. Au 18 juin 2022, la société avait accordé un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 19 juin 2021 et au 1^{er} janvier 2022) en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 19 juin 2021 et au 1^{er} janvier 2022) du principal des prêts en cours.

La facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes arrive à échéance le 14 avril 2025. Au cours du deuxième trimestre de 2022, la société a repoussé la date d'échéance, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

Certificats de placement garanti Le tableau qui suit présente un résumé des activités liées à l'émission de CPG de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions :

(en millions de dollars canadiens)	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Solde à l'ouverture de la période	1 023 \$	1 159 \$	996 \$	1 185 \$
CPG émis	145	155	179	156
CPG arrivés à échéance	(93)	(266)	(100)	(293)
Solde à la clôture de la période	1 075 \$	1 048 \$	1 075 \$	1 048 \$

Au 18 juin 2022, des CPG de 235 millions de dollars (402 millions de dollars au 19 juin 2021; 182 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) ont été comptabilisés dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

5.4 Situation financière

Montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle

	Au 18 juin 2022	Au 19 juin 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	19,1 %	16,0 %	17,3 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	10,4 %	9,4 %	9,8 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle au 18 juin 2022 a augmenté comparativement au montant inscrit au 19 juin 2021 et au 1^{er} janvier 2022, en raison essentiellement de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail sur quatre trimestres consécutifs.

Le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle au 18 juin 2022 a augmenté comparativement au montant inscrit au 19 juin 2021 et au 1^{er} janvier 2022, en raison principalement de l'augmentation du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ après impôt sur quatre trimestres consécutifs.

5.5 Notations

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB (élevé)	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débentures	BBB (élevé)	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3 (élevé)	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2022, Standard and Poor's et Dominion Bond Rating Service ont confirmé les notations et les tendances ci-dessus de la société.

5.6 Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation :

	18 juin 2022 (12 semaines)		19 juin 2021 (12 semaines)		18 juin 2022 (24 semaines)		19 juin 2021 (24 semaines)	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	332 921 473	6 638 \$	342 114 290	6 739 \$	333 527 369	6 643 \$	347 361 480	6 837 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	146 069	10	782 102	48	879 424	59	906 776	56
Rachetées et annulées	(5 369 375)	(94)	(4 806 098)	(95)	(6 708 626)	(148)	(10 177 962)	(201)
Émises et en circulation à la clôture de la période	327 698 167	6 554 \$	338 090 294	6 692 \$	327 698 167	6 554 \$	338 090 294	6 692 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(410 157)	(8) \$	(241 689)	(5) \$	(595 495)	(12) \$	(672 784)	(13) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	(305 000)	(6)	—	—	(557 000)	(11)	—	—
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	43 707	1	66 033	2	481 045	10	497 128	10
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(671 450)	(13) \$	(175 656)	(3) \$	(671 450)	(13) \$	(175 656)	(3) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	327 026 717	6 541 \$	337 914 638	6 689 \$	327 026 717	6 541 \$	337 914 638	6 689 \$
Moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	330 554 680		340 395 307		331 801 608		343 142 800	

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	18 juin 2022 ⁱ⁾ (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)				
Actions ordinaires	0,405 \$	0,335 \$	0,770 \$	0,670 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$	0,66250 \$	0,66250 \$

i) Les dividendes de 0,405 \$ par action ordinaire déclarés au deuxième trimestre de 2022 étaient à payer le 1^{er} juillet 2022. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés au deuxième trimestre de 2022 étaient à payer le 30 juin 2022.

(en millions de dollars canadiens)	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Dividendes déclarés				
Actions ordinaires	133 \$	112 \$	255 \$	230 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	3	3	6	6
Total des dividendes déclarés	136 \$	115 \$	261 \$	236 \$

Après la clôture du deuxième trimestre de 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,405 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} octobre 2022 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2022, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 30 septembre 2022 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2022.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions) ⁱ⁾	5 369 375	4 806 098	6 708 626	10 177 962
Contrepartie en trésorerie payée ⁱⁱ⁾	603 \$	379 \$	728 \$	700 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués ⁱⁱⁱ⁾	434	255	678	499
Diminution du capital social ordinaire ^{iv)}	94	95	148	201
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	305 000	—	557 000	—
Contrepartie en trésorerie payée	35 \$	— \$	63 \$	— \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	29	—	52	—
Diminution du capital social ordinaire	6	—	11	—

i) Les actions ordinaires rachetées et annulées au 18 juin 2022 ne comprennent pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime de rachat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

ii) Une contrepartie en trésorerie de 27 millions de dollars liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au deuxième trimestre de 2022 a été payée au troisième trimestre de 2022.

iii) Tient compte d'un montant de 58 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

iv) Tient compte d'un montant de 13 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2022, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 16 647 384 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 18 juin 2022, la société avait racheté 5 369 375 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique actuelle de rachat dans le cours normal des activités.

En 2020, la TSX a approuvé une modification à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société. Cette modification permettait à la société de racheter ses actions ordinaires de George Weston Limitée (« Weston ») dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, 5 369 375 actions ordinaires (4 806 098 en 2021) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 607 millions de dollars (350 millions de dollars en 2021), y compris 2 749 914 actions ordinaires (2 159 071 en 2021) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 310 millions de dollars (157 millions de dollars en 2021). Pour l'exercice à ce jour, 6 708 626 actions ordinaires (10 177 962 en 2021) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 755 millions de dollars (700 millions de dollars en 2021), y compris 2 951 765 actions ordinaires (4 937 148 en 2021) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 332 millions de dollars (338 millions de dollars en 2021).

La société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

5.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au deuxième trimestre de 2022. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2021 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

6. Instruments financiers dérivés

La société a recours à des instruments dérivés pour atténuer certains des risques financiers auxquels elle est exposée. Elle a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et des achats prévus d'immobilisations. Ces instruments dérivés sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie.

Contrats à terme sur obligations Au deuxième trimestre de 2022, la Banque PC a conclu un contrat à terme sur obligations d'une valeur notionnelle de 15 millions de dollars et a réglé un contrat à terme sur obligations d'une valeur notionnelle de 15 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, la Banque PC a conclu des contrats à terme sur obligations d'une valeur notionnelle nette de 65 millions de dollars. Au deuxième trimestre de 2021, la Banque PC n'a pas conclu de contrats à terme sur obligations et au premier semestre de 2021, elle a conclu des contrats à terme sur obligations d'une valeur notionnelle nette de 75 millions de dollars. La Banque PC utilise ces contrats à terme pour couvrir son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures d'instruments d'emprunt. La société a déterminé que ces contrats de couverture étaient efficaces à la clôture du trimestre et a inclus les fluctuations liées aux contrats à terme sur obligations dans les autres éléments du résultat global.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, la Banque PC a réglé un contrat à terme sur obligations de 175 millions de dollars. Le contrat à terme sur obligations avait pour objectif de couvrir le risque de taux d'intérêt visant les billets de 300 millions de dollars d'*Eagle* émis après le deuxième trimestre de 2021. La société avait conclu que la couverture était efficace à la date de règlement, ce qui a donné lieu au reclassement de la perte liée à la juste valeur négligeable dans l'état des résultats sur la durée des billets d'*Eagle*.

Contrats de change à terme Au cours du deuxième trimestre de 2022, la société n'a pas conclu des contrats de change à terme. Pour l'exercice à ce jour, la société a conclu des contrats de change à terme dans le but de couvrir le risque que les flux de trésorerie futurs d'une transaction prévue d'achat d'immobilisations fluctuent en raison des variations des cours de change. La société a déterminé que ces couvertures étaient efficaces et, par conséquent, les profits ou les pertes sur ces contrats de change à terme sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Au moment du règlement de ces contrats de change à terme, le cumul des autres éléments du résultat global sera inclus dans le coût initial de l'immobilisation.

La société a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Ces instruments dérivés ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments au cours du deuxième trimestre de 2022, voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion.

7. Résultats par trimestre

En raison d'une pratique comptable courante dans le secteur de la vente au détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. L'exercice 2021 comptait 52 semaines et l'exercice 2020 comptait 53 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, comme l'exercice 2020, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres :

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022	2021	2021	2021	2021	2020	2021	2020
	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(13 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)
Produits	12 847 \$	12 491 \$	12 262 \$	11 872 \$	12 757 \$	13 286 \$	16 050 \$	15 671 \$
Montant ajusté du BAIIA²⁾	1 499	1 371	1 343	1 218	1 324	1 313	1 674	1 518
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	387	375	437	313	744	345	431	342
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	566	464	459	392	515	431	540	459
Bénéfice net par action ordinaire :								
De base (en dollars)	1,17 \$	1,10 \$	1,31 \$	0,91 \$	2,23 \$	0,98 \$	1,28 \$	0,96 \$
Dilué (en dollars)	1,16 \$	1,09 \$	1,30 \$	0,90 \$	2,20 \$	0,98 \$	1,27 \$	0,96 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,69 \$	1,35 \$	1,36 \$	1,13 \$	1,52 \$	1,22 \$	1,59 \$	1,28 \$
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	0,9 %	(0,1) %	2,1 %	0,1 %	1,1 %	8,6 %	0,2 %	6,9 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	5,6 %	9,6 %	5,2 %	(1,7) %	7,9 %	3,7 %	4,4 %	6,1 %

Produits Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- l'incidence de la 53^e semaine au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
- les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,5 million de pieds carrés pour atteindre 71,2 millions de pieds carrés.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- l'incidence de la 53^e semaine au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020;
- le calendrier des jours fériés;
- les économies de coûts attribuables à l'efficacité sur le plan de l'exploitation et les bénéfices découlant des initiatives stratégiques;
- l'incidence d'éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », notamment :
 - la charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
 - les coûts de transaction liés à Lifemark;
 - les charges de restructuration et autres charges connexes;
 - le recouvrement lié à Glenhuron;
 - l'ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités;
 - l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - le profit et la perte sur la vente d'immeubles non exploités.

8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux Normes internationales d'information financières (les « IFRS » ou les « PCGR »).

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au deuxième trimestre de 2022 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

9. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2021 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2021 ainsi que la notice annuelle 2021 de la société peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

10. Perspectives³⁾

Loblaw continuera à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail dans ses secteurs principaux que sont de l'alimentation et la pharmacie tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance en 2022. En cette troisième année de pandémie, les différents secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins des Canadiens. Toutefois, la société ne peut prédire les répercussions exactes qu'auront la pandémie de COVID-19, la volatilité qui en découle ni le contexte inflationniste sur ses résultats financiers de 2022.

Pour l'exercice complet, la société s'attend toujours à :

- ce que ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- procéder à des dépenses en immobilisations de l'ordre de 1,4 milliard de dollars, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles, en raison d'investissements supplémentaires dans les magasins et le réseau de distribution;
- rembourser du capital aux actionnaires en allouant une portion importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Compte tenu de son rendement tant opérationnel que financier depuis le début de l'exercice et du momentum observé au terme du deuxième trimestre, la société prévoit pour l'exercice complet une croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'établissant entre 15 % et 20 %.

11. Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR suivants : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail; le montant ajusté du rendement des capitaux propres; et le montant ajusté du rendement du capital. Elle estime que ces mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des marchandises vendues qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

	2022 (12 semaines)				2021 (12 semaines)			
Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	12 623 \$	297 \$	(73) \$	12 847 \$	12 282 \$	272 \$	(63) \$	12 491 \$
Coût des marchandises vendues	8 661	31	—	8 692	8 489	41	—	8 530
Marge brute	3 962 \$	266 \$	(73) \$	4 155 \$	3 793 \$	231 \$	(63) \$	3 961 \$
Montant ajusté de la marge brute	3 962 \$	266 \$	(73) \$	4 155 \$	3 793 \$	231 \$	(63) \$	3 961 \$

	2022 (24 semaines)				2021 (24 semaines)			
Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	24 668 \$	571 \$	(130) \$	25 109 \$	23 952 \$	525 \$	(114) \$	24 363 \$
Coût des marchandises vendues	16 963	64	—	17 027	16 626	78	—	16 704
Marge brute	7 705 \$	507 \$	(130) \$	8 082 \$	7 326 \$	447 \$	(114) \$	7 659 \$
Montant ajusté de la marge brute	7 705 \$	507 \$	(130) \$	8 082 \$	7 326 \$	447 \$	(114) \$	7 659 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA divisé par les produits.

	2022 (12 semaines)			2021 (12 semaines)		
Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			390 \$			378 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			38			56
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			152			161
Impôt sur le résultat			162			157
Résultat d'exploitation	811 \$	(69) \$	742 \$	708 \$	44 \$	752 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	111 \$	— \$	111 \$	117 \$	— \$	117 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark	3	—	3	—	—	—
Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	111	111	—	—	—
Coûts de transaction liés à Lifemark	13	—	13	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	4	—	4	(3)	—	(3)
Charges de restructuration et autres charges connexes	—	—	—	8	—	8
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(4)	—	(4)	—	—	—
Éléments d'ajustement	127 \$	111 \$	238 \$	122 \$	— \$	122 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	\$ 938	\$ 42	980 \$	830 \$	44 \$	874 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	621	12	633	603	11	614
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(114)	—	(114)	(117)	—	(117)
Montant ajusté du BAIIA	1 445 \$	54 \$	1 499 \$	1 316 \$	55 \$	1 371 \$

	2022 (24 semaines)			2021 (24 semaines)		
Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			830 \$			694 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			71			75
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			294			321
Impôt sur le résultat			285			279
Résultat d'exploitation	1 501 \$	(21) \$	1 480 \$	1 261 \$	108 \$	1 369 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	228 \$	— \$	228 \$	234 \$	— \$	234 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark	3	—	3	—	—	—
Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	111	111	—	—	—
Coûts de transaction liés à Lifemark	16	—	16	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(4)	—	(4)	(5)	—	(5)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(10)	—	(10)	(11)	—	(11)
Charges de restructuration et autres charges connexes	(15)	—	(15)	12	—	12
Éléments d'ajustement	218 \$	111 \$	329 \$	230 \$	— \$	230 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 719 \$	90 \$	1 809 \$	1 491 \$	108 \$	1 599 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 242	22	1 264	1 204	20	1 224
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(231)	—	(231)	(234)	—	(234)
Montant ajusté du BAIIA	2 730 \$	112 \$	2 842 \$	2 461 \$	128 \$	2 589 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché, le cas échéant, par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark L'acquisition de Lifemark au deuxième trimestre de 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC Au deuxième trimestre de 2022, la société a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts. Le 19 juillet 2022, la Cour de l'impôt a rendu sa décision et a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC prévoit faire appel de cette décision.

Coûts de transaction liés à Lifemark Au deuxième trimestre de 2022, la société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation des coûts d'acquisition de 13 millions de dollars (16 millions de dollars pour l'exercice à ce jour) liés à l'acquisition de Lifemark.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au deuxième trimestre de 2022, la société n'a pas comptabilisé de charges de restructuration et autres recouvrements ou charges connexes (charges de 8 millions de dollars en 2021). Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres recouvrements connexes d'environ 15 millions de dollars (charges de 12 millions de dollars en 2021) essentiellement liés à la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. Au premier trimestre de 2022, la société a cédé un des centres de distribution, ce qui lui a rapporté un produit de 26 millions de dollars, et a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars, qui a été partiellement contrebalancé par des charges de restructuration et d'autres charges connexes de 4 millions de dollars. La société a investi dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec, et les volumes ont été transférés.

Profit/perte sur la vente d'immeubles non exploités Au deuxième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, la société a cédé des immeubles non exploités à une tierce partie et comptabilisé un profit de 4 millions de dollars (néant en 2021 et 5 millions de dollars pour l'exercice à ce jour).

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (24 semaines)	2021 (24 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	152 \$	161 \$	294 \$	321 \$
Ajouter (déduire) l'incidence de l'élément suivant :				
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	11	—
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	152 \$	161 \$	305 \$	321 \$

Recouvrement lié à Glenhuron Au cours de l'exercice, la société a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars était inscrite à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars était incluse dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des (recouvrements d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (24 semaines)	2021 (24 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	980 \$	874 \$	1 809 \$	1 599 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	152	161	305	321
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	828 \$	713 \$	1 504 \$	1 278 \$
Impôt sur le résultat	162 \$	157 \$	285 \$	279 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	59	33	84	62
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	33	—
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	221 \$	190 \$	402 \$	341 \$
Taux d'impôt effectif	27,4 %	26,6 %	24,0 %	26,6 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	26,7 %	26,6 %	26,7 %	26,7 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Recouvrement lié à Glenhuron Au cours de l'exercice, la société a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars était inscrite à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars était incluse dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (24 semaines)	2021 (24 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	390 \$	378 \$	830 \$	694 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(6)	(6)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	387 \$	375 \$	824 \$	688 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	390 \$	378 \$	830 \$	694 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	179	89	201	168
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	569 \$	467 \$	1 031 \$	862 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(6)	(6)
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	566 \$	464 \$	1 025 \$	856 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	334,4	342,9	335,5	345,3

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées :

	2022 (12 semaines)		2021 (12 semaines)		2022 (24 semaines)		2021 (24 semaines)	
Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	387 \$	1,16 \$	375 \$	1,09 \$	824 \$	2,46 \$	688 \$	1,99 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	81 \$	0,24 \$	86 \$	0,25 \$	168 \$	0,50 \$	172 \$	0,50 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark	2	0,01	—	—	2	0,01	—	—
Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	86	0,25	—	—	86	0,25	—	—
Coûts de transaction liés à Lifemark	10	0,03	—	—	12	0,04	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	3	0,01	(2)	—	(8)	(0,02)	(8)	(0,02)
Charges de restructuration et autres charges connexes	—	—	5	0,01	(14)	(0,04)	8	0,02
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	—	(42)	(0,13)	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(3)	(0,01)	—	—	(3)	(0,01)	(4)	(0,01)
Éléments d'ajustement	179 \$	0,53 \$	89 \$	0,26 \$	201 \$	0,60 \$	168 \$	0,49 \$
Montant ajusté	566 \$	1,69 \$	464 \$	1,35 \$	1 025 \$	3,06 \$	856 \$	2,48 \$

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente le rapprochement, par secteur d'exploitation à présenter, des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation qui sont présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les périodes closes aux dates indiquées. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

	2022 (12 semaines)				2021 (12 semaines)			
Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Chiffres consolidés
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 542 \$	(314) \$	17 \$	1 245 \$	1 666 \$	(50) \$	19 \$	1 635 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement	293	9	—	302	252	6	—	258
Intérêts payés	66	—	17	83	68	—	19	87
Paievements au titre de la location, montant net	343	—	—	343	337	—	—	337
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	840 \$	(323) \$	— \$	517 \$	1 009 \$	(56) \$	— \$	953 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

	2022 (24 semaines)				2021 (24 semaines)			
Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Chiffres consolidés
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	2 290 \$	(211) \$	29 \$	2 108 \$	2 247 \$	207 \$	33 \$	2 487 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement	475	13	—	488	449	12	—	461
Intérêts payés	136	—	29	165	140	—	33	173
Paievements au titre de la location, montant net	625	—	—	625	612	—	—	612
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	1 054 \$	(224) \$	— \$	830 \$	1 046 \$	195 \$	— \$	1 241 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle** Total de la dette du secteur Vente au détail divisé par le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail pour les quatre derniers trimestres. Se reporter à la rubrique 5.2, « Situation de trésorerie et structure du capital », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Se reporter à la rubrique 5.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Se reporter à la rubrique 5.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

Mesures financières non conformes aux PCGR – rapprochements trimestriels avec les principales mesures financières conformes aux PCGR

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les trimestres et les exercices clos aux dates indiquées.

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2020 (13 semaines)	2021 (16 semaines)	2020 (16 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	390 \$	378 \$	440 \$	316 \$	747 \$	348 \$	434 \$	345 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle	38	56	33	19	(28)	46	54	15
(Recouvrements d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières	152	161	142	160	(29)	166	203	228
Impôt sur le résultat	162	157	123	122	15	142	172	130
Résultat d'exploitation	742 \$	752 \$	738 \$	617 \$	705 \$	702 \$	863 \$	718 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	111 \$	117 \$	117 \$	117 \$	117 \$	117 \$	155 \$	155 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark	3	—	—	—	—	—	—	—
Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	111	—	—	—	—	—	—	—
Coûts de transaction liés à Lifemark	13	—	3	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	4	(3)	(14)	(8)	6	(7)	(8)	—
Charges de restructuration et autres charges connexes	—	8	(15)	4	(8)	8	9	6
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	(2)	9	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(4)	—	—	(5)	—	(8)	(7)	(1)
Éléments d'ajustement	238 \$	122 \$	91 \$	108 \$	113 \$	119 \$	149 \$	160 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	980 \$	874 \$	829 \$	725 \$	818 \$	821 \$	1 012 \$	878 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	633	614	631	610	623	609	817	795
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(114)	(117)	(117)	(117)	(117)	(117)	(155)	(155)
Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	1 499 \$	1 371 \$	1 343 \$	1 218 \$	1 324 \$	1 313 \$	1 674 \$	1 518 \$

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les trimestres et les exercices clos aux dates indiquées.

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2020 (13 semaines)	2021 (16 semaines)	2020 (16 semaines)
Montant présenté	387 \$	375 \$	437 \$	313 \$	744 \$	345 \$	431 \$	342 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	81 \$	86 \$	87 \$	86 \$	87 \$	86 \$	113 \$	113 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark	2	—	—	—	—	—	—	—
Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	86	—	—	—	—	—	—	—
Coûts de transaction liés à Lifemark	10	—	2	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	3	(2)	(11)	(6)	4	(5)	(6)	—
Charges de restructuration et autres charges connexes	—	5	(14)	3	(6)	5	8	5
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	(1)	7	—	—
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	(42)	—	(313)	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(3)	—	—	(4)	—	(7)	(6)	(1)
Éléments d'ajustement	179 \$	89 \$	22 \$	79 \$	(229) \$	86 \$	109 \$	117 \$
Montant ajustéⁱ⁾	566 \$	464 \$	459 \$	392 \$	515 \$	431 \$	540 \$	459 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2020 (13 semaines)	2021 (16 semaines)	2020 (16 semaines)
Montant présenté	1,16 \$	1,09 \$	1,30 \$	0,90 \$	2,20 \$	0,98 \$	1,27 \$	0,96 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	0,24 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,23 \$	0,33 \$	0,31 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark	0,01	—	—	—	—	—	—	—
Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	0,25	—	—	—	—	—	—	—
Coûts de transaction liés à Lifemark	0,03	—	0,01	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	0,01	—	(0,03)	(0,02)	0,01	(0,01)	(0,02)	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	—	0,02	—	—
Charges de restructuration et autres charges connexes	—	0,01	(0,04)	0,01	(0,02)	0,02	0,03	0,01
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	(0,13)	—	(0,92)	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(0,01)	—	—	(0,01)	—	(0,02)	(0,02)	—
Éléments d'ajustement	0,53 \$	0,26 \$	0,06 \$	0,23 \$	(0,68) \$	0,24 \$	0,32 \$	0,32 \$
Montant ajustéⁱ⁾	1,69 \$	1,35 \$	1,36 \$	1,13 \$	1,52 \$	1,22 \$	1,59 \$	1,28 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	334,4	342,9	336,7	348,2	338,1	353,8	340,1	358,0

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

12. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse sedar.com et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 26 juillet 2022
Toronto, Canada

Notes de fin de document du rapport de gestion

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2021 de la société, à la page 162.
- 2) Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
- 3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».